



tapage par des travailleurs sous traitants

Par **orchidé**, le 17/10/2024 à 20:10

Bonjour,

je suis retraitée j'ai 67 ans mon mari 76 ans tous les deux avec de lourde pathologies.

je suis locataire d'un immeuble de 8 appartements, dont un appartement est occupé par du personnel sous traitant. je vous explique

mon propriétaire est entrepreneur du bâtiment il loge son personnel sous traitant qui est très bruyant j'abite au 1er étage je venais d'emménager j'ai fait un balcon installer des géraniums un parasol impossible d'être au calme cet été les fenêtres ouvertes je les entendait parler très fort la radio allumé j'usqu'a 1 h du matin, j'ai prévenu mon propriétaire mais pas d'écoute les locataires ont mis une lettre à l'entrée pour cause de portes qui claques et odeur de tabac personne n'ose leur dire comment faut t-il aborder ce problème j'ai su par ces habitants que les gens rentrais et sortais Je pense que le problème se trouve là la ville perd ses habitants. J'ai vu le maire qui m'à répondu qu'il était chez lui d'accord mais il y à tout de même la loi à respecter pout le bien de tous. merci de vos réponse